AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 14 avril 1872

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 14 avril 1872

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation4 p. (22r, 23r, 24v, 25r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 14 avril 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45933

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction14 avril 1872
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireCoulon, Georges (1838-1912)
Lieu de destination28, rue Pigalle, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur un litige de propriété industrielle avec Salvetat. Sur un mémoire de Salvetat concernant l'émaillage par lequel ce dernier revendique l'antériorité d'invention d'émaux sur porcelaine et céramique sur les brevets de Godin : « Quand j'aurais cent fois la science et le mérite de Salvetat, quand j'aurais mille fois fait des découvertes dont il est incapable, je ne voudrais pas lui contester l'honneur d'avoir fait à Sèvres des applications analogues sur les terres cuites ou les porcelaines analogues à celles que j'ai faites [en] fonte. [...] Mais ce qui est certain, c'est que jamais Salvetat ni autre n'ont émaillé de cette façon ni fait de marbres sur fonte comme je l'ai fait. » Godin suggère à Coulon que la réponse à faire au mémoire de Salvetat relève moins du domaine du chimiste que de celui du légiste. NotesGodin répond à la lettre que lui écrit Georges Coulon le 13 avril 1872 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

Brevets d'invention, Conflit, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citées Salvetat, Alphonse Louis (1820-1882)
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 26/01/2024